



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

experts-comptables

Question écrite n° 112097

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le livre blanc des propositions de l'ordre des experts-comptables pour faire évoluer le modèle social français. Parmi les recommandations formulées, il est notamment proposé de dématérialiser le bulletin de paie. La procédure actuelle de remise du bulletin de paie paraît obsolète : il s'agit d'un document papier remis en mains propres au salarié, ce qui impose un suivi par l'employeur qui doit bien vérifier que chacun l'a reçu. Or, ceci cadre mal avec l'ère de la dématérialisation et l'apogée des NTIC. Il souhaiterait connaître sa position sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112097

Rubrique : Professions libérales

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12634